

Noms français dans des actes notariés de l'île de Montserrat

Keywords of Register of Deeds 1667-1832

communiqué par *Neil How* (juin 2021)

Montserrat, sous domination britannique, est au nord de la Guadeloupe. L'île, colonisée par la France à partir de 1605, passe sous le contrôle des Anglais dès 1632 mais sera longtemps disputée entre les deux nations à l'occasion des différentes guerres entre elles.

C'est dans cette île que le gouverneur anglais de Saint Christophe déporte les Irlandais catholiques à partir de 1632 pour qu'ils ne s'allient pas avec les Français de la partie française de Saint Christophe. Les Irlandais furent dès lors majoritaires dans le peuplement de l'île.

Montserrat, grâce à sa proximité avec la Guadeloupe, a été une terre d'émigration pour plusieurs familles d'habitants de cette île à l'époque révolutionnaire.

Nous remercions *Neil How* de nous avoir communiqué ces relevés des « keywords » du notariat¹.

Ces mots clés comprennent de nombreux noms de ressortissants des îles françaises. Nous les relevons en les classant par île.

Guadeloupe

1761 Entre Walker WEIR & GRIERSON, marchands de Guadeloupe et Robert WALLAS, marchand de Londres.

1762 John LEVAGUE, de Guadeloupe, vend un bateau à Liverpool, pris par le HMS Rose, capitaine Knott

1763 (enregistré en 1767) Reçu de Catherine SKERRETT, de Guadeloupe, pour l'esclave Joan et son fils George

1764 Testament de Mary FARRILL. Legs de £800 à James HUSSEY fils de Peter, maintenant en Guadeloupe

1766 Thomas HUSSEY, marchand, ayant procuration de John GIDDES, charpentier, maintenant en Guadeloupe

1767 John FARRILL dette envers Patrick CONWAY de Guadeloupe²

1770 James MORSON³ & Andrew GEMMEL & Co, marchands de Guadeloupe

¹ Voir : <https://docs.google.com/spreadsheets/d/1EA9G2n5G5F6K0lcMdk9p707qZIPXK2YtG-grRmk60XQ/edit?usp=sharing>

² Patrice Conway, d'Irlande, établi en Guadeloupe, naturalisé français en 1764 (GHC 86, octobre 1996, p. 1757).

³ Dans la liste des émigrés en l'an IV, Mme Morson, à Basse Terre.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1782 de CURT⁴ de Guadeloupe vend à Mehetible COLLINS, veuve, l'esclave Julienne pour £100

1783 François Louis comte de PONTEVES écuyer sieur d'AMIRAT⁵ et autres lieux, capitaine des chasseurs du régiment de la Guadeloupe, actuellement à Montserrat, affranchit son esclave noire Marie Madeleine Victoire dite Venus, et ses quatre enfants mulâtres Fragile, Etienne, Marie Antoinette Joséphine et Marguerite Laure.

1791 Walter HUSSEY, de Grande Terre, Guadeloupe⁶, vend à Robert BRADE la mulâtre esclave Mayoute pour £130. BRADE l'affranchit par l'acte suivant.

1792 Joseph SALVATOR, de Guadeloupe, affranchit les esclaves Babet, 43 ans, et sa fille Marie Angélique, 6 ans

1792 Jean Marie Esprit AMIC⁷, anciennement de la Guadeloupe, affranchit la mulâtre esclave Félicité

1793 Mark DYETT affranchit l'esclave Hubert, récemment acheté en Guadeloupe

1795 Antoinette DOUILLARD⁸, de Guadeloupe, vend à Robert MORSON l'esclave Papot, £115

1796 Jean Louis d'ADMIRAT⁹, de la Guadeloupe, maintenant émigré à Montserrat, vend à William FURLONGE les esclaves Jean Baptiste et Cyrille pour £150

1797 COUPPÉ de KERMADEC¹⁰, de la Guadeloupe, maintenant émigré à Montserrat, vend à Baxter & Bourke, marchands, 6 esclaves, pour s'acquitter d'une dette envers eux de £334 à rembourser vers 1799

1797 Le baron CLAIREFONTAINE¹¹, avant de Guadeloupe, maintenant à la Martinique, donne procuration à Thomas SEMPER, à Montserrat

⁴ Nombreuses occurrences dans les bulletins de GHC. Louis de Curt député de la Guadeloupe à la Constituante. « Journal de M. de Curt en émigration à Londres 1794 » (Revue Historique des Antilles n° 4, 1929 ; merci à Jean Christophe Germain). Mort à Londres en 1814 (GHC 152, octobre 2002 p. 3625-3626) ou plutôt 1804 (GHC 154, décembre 2002 p. 3686).

⁵ Né à Saint Pierre en 1750 et décédé en 1810, fils d'Étienne François César et Rose de Massias de Bonne ; franc-maçon, vénérable de la loge de son régiment ; marié à Basse Terre Mont Carmel en 1774 avec Luce Catherine Joseph Heurtault Mirande. Voir « La famille Heurtault, de Dieppe à la Guadeloupe », d'Yvain Jouveau du Breuil, La Berrantille 10, p. 28-29

⁶ Dans la liste des émigrés en l'an IV, au Moule : Hussey, sa femme et 4 enfants. Une habitation Hussey au Moule dans le recensement de l'an V. Natif d'Irlande : voir son mariage dans GHC 160, juin 2003, p. 3870.

⁷ Nombreuses occurrences dans les bulletins de GHC. Jean Marie Esprit Amic, né en 1765 à Brest et décédé en 1819 à Basse Terre, marié en 1793 à Basse Terre avec Marie Geneviève Thyrus Pautrizel (informations de David Quénéhervé).

⁸ Nombreuses occurrences Douillard dans les bulletins de GHC. Plusieurs « Antoinette » ; pas assez d'éléments pour identifier celle-ci.

⁹ Ancien officier au régiment Condé, habitant au Port Louis, fils de + Jean et Henriette Gertrude Issenard, épouse par contrat à Nantes le 15/10/1789 Marguerite Marthe Palut Debreil (M^e Lambert ; glanes antillaises de Jean Marie Loré). Emigré de l'Anse Bertrand en l'an IV avec sa femme et un enfant. Habitation à l'Anse Bertrand dans le recensement de l'an V.

¹⁰ Jacques Nicolas Couppé de Kermadec : voir « La famille COUPPÉ » de Bretagne à la Guadeloupe. Les premières générations, branche cadette », GHC 143, décembre 2001, et en particulier p. 3355 (une fille née à Montserrat en 1797).

¹¹ Étienne Le Velu baron de Clairefontaine, marié en 1776 à Agen avec Bénédicte de Bologne Saint Georges (sœur consanguine du chevalier) (p. 5102 et 5103 de « Famille de Bologne anciennement Van Bologien et Machgielse (Pays Bas, Guadeloupe » GHC 200, février 2007). Voir aussi la référence de l'article de Lucile Bourrachot, GHC 129, septembre 2000, p. 2948).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1800 Jean Louis d'ADMIRAT, avant de la Guadeloupe, vend à William FURLONGE & Fils, marchands, les esclaves Valentin & Joseph pour £200

1802 Antoine de BERGIER et sa femme Robertine, avant de la Guadeloupe, affranchissent la mulâtre esclave Zabeth

1802 Anne Pauline RADLIN V NERON ¹², avant de la Guadeloupe, affranchit la mulâtre esclave Zabeth

1812 John TEAGUE, de Guadeloupe, désigne ses mandataires à Montserrat ; témoin Abraham Allers, marin

1812 John TEAGUE, maintenant en Guadeloupe, vend à Catherine FRASER un terrain à Plymouth rue du Parlement, pour £200

1814 Thomas DYETT, charpentier, vend à Edward ALLERS, maintenant en Guadeloupe, marin, un terrain à Plymouth pour £82

Martinique

1765 Lettre de change contestée de Hyacinthe d'ARCY ¹³, de la Martinique £104

1783 Engagement par Edward HODGIN, maintenant décédé, à payer £456 à William FERGUSON, à Saint Pierre, Martinique, pour plusieurs tonneaux de porc gâtés, etc.

1789 Jean Baptiste ADENET DESTOUCHÉ ¹⁴, de la Martinique, maintenant habitant propriétaire à la Dominique, affranchit 5 esclaves mulâtres

1789 Madeleine et André BAYEUX, de la Dominique, affranchissent l'esclave Jacques, 50 ans, originaire de la Martinique

1790 Jean Baptiste ADENET DESTOUCHÉ, né le 09/01/1744 à la Martinique, ancien officier d'infanterie, habitant propriétaire à la Dominique, affranchit 14 esclaves qu'il a amenés à Montserrat

1791 Madeleine DUBOYER DESVALLONS, veuve, de la Martinique, affranchit l'esclave Martine par l'intermédiaire de son procureur de la Dominique,

1792 SORHAINDO GIRAUDEL, de la Dominique, affranchit le mulâtre Jean Baptiste, de la Martinique, tailleur, 20 ans

1792 Testament de Marie FOURNIOLS ¹⁵, veuve. Plusieurs esclaves à affranchir à sa mort (etc.) ; mention du couvent des Ursulines à la Martinique (en 1783 testament d'Eleanor MULKER, veuve ; fille Mary Fourniols)

1796 Henry DYETT vend à Roger GRIMSHAW, de la Martinique, l'esclave mulâtre James £175

1796 Jean Jacques AGNES, marchand, de la Martinique, affranchit la mulâtre Thècle, 18 ans

1796 Pierre Édouard BRETEUIL, marchand de la Martinique, et son épouse Rose affranchissent la mulâtre Dorothée, 50 ans, et ses enfants mulâtres, Joséphine, 16 ans, et Joseph, 13 ans

¹² Marie Anne Pauline Radeling Duperroux mariée en 1774 au Petit Canal avec Charles Pierre Néron Bouquetteau, décédé en 1787 au Morne à l'eau (GHC 128 p. 2917).

¹³ Voir p. 30 de l'article « A propos de lettres du colonel de Lucy-Fossarie : les Kirwan à la Martinique, 17e, 18e, 19e siècles » <http://www.ghcaraibe.org/articles/2013-art13.pdf>

¹⁴ Jean Baptiste Julien Adenet Destouche, officier d'infanterie, fils de Philippe Adenet et Catherine Rose Asselain, né à Basse Pointe en 1744 (Familles diverses de la Martinique, E. Bruneau-Latouche, Bibliothèque Geneanet).

¹⁵ Nombreuse famille Fourniols dans « Familles diverses de la Martinique » mais nous ne trouvons pas Marie.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1799 Charles VINGS, de la Dominique, affranchit la cabresse Angélique, 42 ans, achetée quelques jours avant à la Dominique £82 à Joséphine VOISIN, femme de couleur libre de la Martinique

1800 Jean Louis BELLOT, de la Dominique, affranchit la cabresse Jeanne Rose, 28 ans, et ses quatre fils mulâtres, tous achetés à, la Martinique

1800 Richard SHELMARDINE, de la Martinique, affranchit la mulâtresse Sally Lynch

1801 Robert HALEY, de Saint Pierre de la Martinique, vend à William BAXTER la mulâtresse Joséphine Haley, 22 ans £165

1801 Henry HAMILTON & William BAXTER vendent à John HAYNES SKERRETT le mulâtre John Daly et la mulâtresse Jenny £365. Par acte de l'année suivante ils sont revendus pour le même prix à Henry DYER de la Martinique

1819 George BYAM JEFFERS, avant de la Martinique, affranchit Simone et Andrew

Marie Galante

1792 John MOORE, marchand, avant de Marie Galante, affranchit plusieurs esclaves, mulâtres et mulâtresses.

Ces actes sont représentatifs, d'une part, des liens entre les négociants des îles françaises et ceux des îles étrangères, souvent des négociants anglais établis dans les ports commerçants de Guadeloupe ou de Martinique (Saint Pierre), ainsi que, d'autre part, de la situation différente, pour ne pas dire opposée, entre Guadeloupe et Martinique, à l'époque révolutionnaire.

Si avant 1794 les Guadeloupéens vont à Montserrat pour affranchir leurs esclaves, la réglementation étant moins stricte qu'en Guadeloupe, après 1794 (abolition de l'esclavage, émigration de plusieurs habitants propriétaires royalistes) les émigrés vendent leurs esclaves pour se donner des moyens de vivre sur leur terre d'émigration.

En revanche les Martiniquais, sous régime anglais avec maintien de l'esclavage, vont les affranchir à la Dominique, comme les Guadeloupéens avant 1794. Plusieurs ont en effet quitté la Martinique pour l'île proche de la Dominique¹⁶. Certains aussi vendent leurs esclaves.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

¹⁶ Voir dans GHC 226, juin 2009, les articles « La Dominique refuge des Pierrotins patriotes en 1792 » et « A la Dominique 1792 : les électeurs des députés à la Convention ».